

La Revue Canadienne publie un Album littéraire et musical, paraissant tous les mois, par livraisons de 32 pages de matières littéraires et 4 pages de musique. Les douze livraisons de l'année contiennent la matière de 10 volumes ordinaires.

ON S'ABONNE :

À Montréal, AUX BUREAUX No. 15, RUE ST. VINCENT.

À Québec, CHEZ M. F. X. JULIEN, MAISON DE LA CORPORATION.

La Revue Canadienne,

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LE TOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Education.

Industrie.

Progrès.

Scillon de la Revue Canadienne.

JACQUES MAILLET.

SOUVENIRS DE 1814.

Il y a aujourd'hui très peu d'années encore de cela. Quand vous aviez vers le faubourg Saint-Antoine, soit par l'emplacement des anciens jardins Beaumarchais, soit par le quai qui conduisit à l'arsenal, vous aviez au centre de la place de la Bastille, précisément à l'endroit où l'on devait mettre l'éléphant et où est à présent la colonne de Juillet, un noyau d'hommes en carrioles jaunes et râpés, avant pour la plupart un fouet à la main. Ce rassemblement criard, allait, venait, s'agitait, se tordait en tout sens, à peu près comme une nuée d'oiseaux guettant leur proie.

C'étaient purement et simplement les cochers de ces petites voitures, — à cette heure presque entièrement disparus, — grâce aux chemins de fer et aux omnibus, — qu'on appelait roucouls.

Dés que vous débouchiez sur la place, vous voyiez toute la bande du plus loin qu'elle vous apercevait, se ruer sur vous. L'un de vos tourmenteurs vous prenait par le bras gauche en criant : *A Chevalon, Monsieur!* — L'autre vous tirait par le bras droit au risque de le disloquer, en hurlant à vos oreilles : *Pour Monsieur, Monsieur!* — Enfin, un troisième, plus facétieux, vous saisissait par le pan de votre habit qui s'était un peu durci, lui restait dans la main, en vous répétant d'une voix de crécelle, ornée d'un calembourg aussi vieux que le roi Dagobert : *Encore un pour Scauz, Monsieur! encore un pour Scauz!*

Or, un dimanche matin, après avoir endossé mon habit neuf et mis mon chapeau d'étudiant, qui était alors horriblement enroulé, comme aujourd'hui, car toute mode nouvelle est une vieille mode, je m'acheminai vers la place de la Bastille.

A peine eus-je mis le pied au bout de la rue Saint-Antoine, qu'à ma vue toutes les cochères se levèrent, comme s'ils eussent été nus par un ressort, et je fus bientôt enveloppé dans leur tourbillon. J'étais saisi par plus de dix mains différentes, tiraillé dans tous les sens, entraîné dans les directions les plus contraires, et je ne savais lequel entendre ni comment m'arracher de là lorsque je vis accourir vers moi un de ces messieurs, qui avait été moins prompt que les autres, mais qui sans doute voulait rattraper le temps perdu.

—Où allez-vous, l'bourgeois? me cria-t-il.
—A Vincennes, repris-je.
—Alors ça m'regard... Ohé! les autres! A has les patas, ou j'égoue: monsieur m'appartient.

En faisant voltiger autour de ma tête, avec sa main gauche, un énorme manche de fouet, dont le moulinet qui m'éblouissait m'enveloppait du vent dans les cheveux, il m'apposa la main droite sur le collet, en signe de souveraineté, et en même temps produisit avec une de ses jambes un mouvement de rotation que je n'avais jamais vu pratiquer par personne, mais qui me parut inspirer à messieurs les cochers un si profond respect que le cercle s'éclaircit immédiatement autour de nous. Ce que voyant, l'homme dont j'étais devenu la propriété se prit à sourire, et me traîna plutôt qu'il ne me conduisit à son coupeau.

—Dame! Monsieur, me dit-il en me déposant sur le bancard de sa voiture, entre un artilleur et une nourrice chargée de deux enfants, il faudra que vous restiez en lapin, attendu qu'il n'y a plus de place dans l'intérieur.
—Je le crois bien repris avec une voix pareille à celle d'un individu qu'on étoufferait, un gros homme encaissé dans un coin de la voiture; nous sommes serrés comme des harengs. Neuf sur trois banquetts où l'on ne devrait tenir que six.
—Bah! dit le cocher... vous seriez moins cahoté.

—Allons, conducteur fit le soldat, partons-nous? Il faut que je sois au quartier à l'appel de onze heures.
—Vous y arriverez, mon brave, répliqua le cocher en bourraant sa pipe. Je ne voudrais pas, pour tout l'or du monde, causer du tort à un brave comme vous... Vincennes, Vincennes! Encore un lapin pour Vincennes!... ni vous faire mettre à la suite de police. Un instant encore, mon canonnier. Il faut que tout le monde gagne sa pauvre vie, n'est-ce pas!
Et se levant debout sur le timon, il regarda aux quatre points cardinaux de la place, puis n'apercevant aucun voyageur:
—Allons, la Grise, ajouta-t-il, hue! ho!...
Et il fit claquer son fouet avec autant de fracas que s'il eût conduit une diligence attelée de six chevaux.

Dix minutes après, nous nous retrouvions au même endroit. Le rusé compère nous avait fait décrire un ovale parfait sur la place en répétant:
—Vincennes! Vincennes! Encore un lapin!
Durant ce temps, au lieu de pester et de jurer, ainsi que mes compagnons, ce qui ne nous avançait pas d'une ligne, j'avais porté mon attention sur notre équipage et son conducteur.

C'était réellement un tableau grotesque et digne du crayon de Callot ou de Goya.

Figurez-vous une mauvaise patate en bois de sapin, semblable à celles dans lesquelles nos avoués de province voient leurs femmes le dimanche, — haute sur essieu, — non suspendue, peinte en rouge à l'extérieur, — garnie au dedans d'un drap maculé, et tirée par les deux roues les plus maigres et les plus étiques qu'ait jamais produites le pauvre monde depuis l'assés de Balaam.

La Grise, ainsi que l'avait nommée le conducteur, était d'une taille démesurée; mais sa compagne, qui une simple corde retenait en dehors du timon, dans le genre d'un cheval de trait, aurait pu rivaliser de ténacité avec un cocher japonais. C'était un de ces vastes sujets sans poil, bas sur jambes et à longue queue, race de steppe ou de montagne, venue à la suite des armées étrangères, et demeurée en charge du milliard payé par la France. Si du moins il ne nous en était resté que cela!...

A chaque pas, ces deux nobles animaux menaçaient de ne point aller plus avant, et au moindre cahot se voyaient menacés, par l'effet seul de la surcharge qui se trouvait au fond du coupeau, d'être hissés à quinze pieds en l'air, au bout du brancard, comme à un gibet.

Quant au cocher, c'était chose toute différente!... Comparée à celle des rois de la fashion qui se promènent sur la vesprée, au boulevard de Gand, sa mise aurait certainement été prêtée à la philanthropie; mais on sentait instinctivement que sous cette coque grossière, il y avait une créature qui méritait le respect!...

Qu'on se représente, en effet, un homme d'une quarantaine d'années, au regard fier, à la taille élevée, aux joues ourties d'épais favoris qui frottaient légèrement le crochet vers la bouche; — ayant sur la tête un feutre blanchâtre où brillait la corolle nationale, et sur le dos, une veste, non pas élégante, mais propre, à la plus haute boutonnière de laquelle était attaché un petit ruban bleu moiré de noir, souvenir de victoire et de dent, qu'il paraissait contempler de temps à autre avec amour.

Je me souvins du mouvement de rotation central qui avait opéré mon dégageant lors de notre rencontre, et je me baissai pour regarder sa jambe; car il était assis sur le timon comme les dames lorsqu'elles montent à cheval, c'est-à-dire de côté. Ses jambes pendaient à l'extérieur de la voiture.

Il s'aperçut de ce mouvement de curiosité.
—Ah! monsieur, me dit-il, c'est *cosaque* que vous voulez voir!... a votre aise!...

Et prenant *casaque* de la main droite, il la mit au port d'armes sur son bras gauche; à la façon de Mazurier, cet illustre mine qui est mort phibisique pour avoir signé le singe durant un an, au grand plaisir des Parisiens.

A cet aspect, j'exécutai le salut militaire; car il y a trois choses devant lesquelles je ne passe jamais sans me découvrir: — un christ, — un vieux soldat, — et des cheveux blancs!...

Or, *casaque* était la jambe de notre conducteur; une jambe de bois!...

Je saluai *casaque*.

Au bout d'un moment:
—Où avez-vous gagné cela? dit-il.
—Pas dans mon lit, je vous jure!... Mais c'est une histoire qui serait un peu longue à vous raconter.

—Dites toujours. Il y a un bon ruban de chemin d'ici à Vincennes, et votre histoire nous racourcira la route.

—Au fait, c'est vrai, l'bourgeois. D'ailleurs, faut bien tuer un peu le temps; il nous le rendra toujours assez tôt... Et puis, vous m'avez l'air d'un bon enfant, vous... J'vais raconter l'histoire de *casaque*. Laissez-moi seulement allumer ma pipe.

Il sauta alors lestement à terre au milieu d'un concert de grognements qui s'en allaient crescendo dans la proportion de la calomnie de don Bazile, et il se dirigea vers un cabaret, à la porte duquel était attaché un énorme cigare de bois peint en rouge.

Ce que je vis de plus clair à tout ceci, c'est qu'il avait soit, attendu qu'il commençait par se diriger en droite ligne vers le comptoir; puis, lorsqu'il eut suffisamment humé de quoi se rendre les idées plus nettes et la mémoire plus fraîche, il obliqua le nez vers le cigare gigantesque de la porte, alluma sa pipe à une méchante lanterne qui se faisait deviner dans l'intérieur et qui n'aurait certainement pas aidé Diogène à trouver son homme, et revint à nous en soufflant devant lui, — comme une machine à vapeur, — un nuage de fumée noirâtre.

Je me retournai du côté de mon voisin l'artilleur. Il avait disparu. Je l'avais assez loin de nous déjà, devantant pour ainsi dire le terrain sous ses larges enjambées, et au train dont il y allait, bien certain d'arriver à Vincennes avant que nous fussions seulement à la barrière du Trône.

—Ma foi, tant mieux, dit le cocher en s'asseyant près de moi; je ne serai pas tant gêné.

Et après avoir crié encore à une douzaine de reprises: « Vincennes! Vincennes! » toussé, craché et administré une grêle de coups de fouet à ses chevaux sans qu'ils eussent l'air de rien sentir, il commença en ces termes, au premier ébranlement de la voiture:

(à continuer.)

LE MANIFESTE DE M. PAPINEAU.

Nous nous sommes engagés envers nos lecteurs à discuter le manifeste de M. Papineau; une absence prolongée et des occupations de tout genre nous ont empêché jusqu'ici de remplir un engagement que nous regardons comme sacré; mais nous sommes en position de le faire aujourd'hui.

On sent de suite combien notre position est délicate sous un double point de vue. Comme journaliste nous avons à discuter les opinions d'un homme qui fut pendant trente ans le premier personnage politique de son pays, la personnification, incarnée de la nationalité canadienne-française, du formidable tribun qui résumait en lui toute la pensée populaire; qui pendant plus d'un quart de siècle a flétri de sa brûlante parole les oppresseurs de son pays; de l'homme que les tempêtes politiques ont jeté violemment sur la terre étrangère, qui a retrempe dans l'amertume de l'exil les opinions de toute sa vie, et qui les a chéri d'autant plus que l'infortune et la souffrance pour ces mêmes opinions les a plus profondément enracinés dans son cœur. C'est donc une gloire qu'on ne saurait rejeter sans se renier et se flétrir soi-même; c'est donc un homme qu'il faut respecter et chérir lors même que l'on ne peut partager toutes ses opinions, et qu'elles peuvent paraître à plusieurs les opinions d'un temps qui n'est plus. Personne ne doute du moins qu'elles ne soient chez le vieux patriote, le produit d'une conscience pure et toujours la même, dans la bonne comme dans la mauvaise fortune. Ce n'est pas nous, à coup sûr, qui emploierions notre plume à la condamnation et à la censure d'une vie publique pleine de dévouement et de gloire nationale; nous qui, encore enfant, sentions vibrer en nous la corde des nobles sentiments aux mâles accents du grand orateur; qui, impuissant à l'aider par l'action, l'aidions dès lors par la pensée et par le désir. Les nobles souvenirs, les généreuses aspirations du passé ne s'effacent pas si vite tout quand ils se lient à des événements comme ceux de nos jours mauvais. Nous avons signé pour ainsi dire à deux mains les résolutions de 1836; nous avons gémi sur la division de 1836 et sur les désastres de 1837 et 1838, sur la chute d'une constitution qu'on aurait pu sauver et améliorer, avec plus d'ensemble, plus de bonne entente entre les hommes publics, plus de prévoyance et moins d'obstination dans la persévérance. Ce n'est pas nous, encore une fois, qui essaierions de donner le coup de pied à un vieil athlète des libertés publiques, au père d'une pensée que nous avons chérie nous-même, et pour laquelle nous aurions donné notre sang, quand même elle ne serait plus réalisable aujourd'hui. Il n'y a que l'apostasie et la trahison qui flétrissent l'homme et lui fassent perdre son passé, quelque glorieux qu'il ait été; les fautes, quelque graves qu'elles soient, ne souillent pas, quand elles ne procèdent pas du cœur. Mais il est pour le publiciste quelque chose au-dessus des douces remontrances de la jeunesse, au-dessus du respect pour une gloire, toute nationale quelle soit, au-dessus des considérations de services passés, au-dessus de la crainte ou du respect humain, au-dessus même des sympathies pour l'infortune d'un grand citoyen; il y a le devoir. L'obligation pour lui, plus encore dans les temps difficiles que dans les temps ordinaires, de dire la vérité telle qu'il la comprend, de dire sa pensée sur les hommes et sur les événements publics; et ce devoir et cette obligation, nous les comprenons tout pour nous faire dans cette circonstance.

M. Papineau, dans son exil, avait vu tomber la constitution de 91, puis passer tour à tour le conseil des cinq du lord Durham, le conseil spécial de lord Sydenham, et notre acte d'Union; il avait été témoin des machinations de Poulett Thompson pour se créer une majorité parlementaire, et du triomphe des idées libérales sous sir Charles Bagot au moyen du même parlement; il avait vu ses anciens amis politiques et compagnons d'infortune s'asseoir dans les conseils du souverain pour en sortir par respect pour eux-mêmes et pour les droits du peuple; il avait vu son cousin et son frère donner la main à un oppresseur de son pays, et par vanité et par ambition, monter ignominieusement les degrés d'un pouvoir qui venait de prouver qu'il était ennemi de tout droit populaire et de toute liberté constitutionnelle. Il arriva au milieu de nous au plein midi de la corruption et du despotisme auxquels son nom, sinon sa pensée, était incessamment lié dans sa famille. Depuis deux ans de retour dans sa patrie, il n'avait pas jusqu'à naguères que nous sachions fait connaître sa manière de voir sur la lutte engagée entre ses anciens collègues appuyés de la génération nouvelle et les éternels ennemis de son pays, dans des conditions bien différentes de celles d'autrefois. Nous avons cru que l'homme qui avait été pendant plus de trente ans la personnification d'un principe qui, quoique juste en soi, n'en a pas moins produit le conflit dont on a profité pour promener le glaive et la torche incendiaire au milieu de nos habitations, pour faire monter nos concitoyens sur l'échafaud, pour le banir lui-même en mettant sa tête à prix; nous avons cru qu'un tel homme, s'il ne lui convenait pas de rentrer dans la vie publique en foulant le sol natal, devait au moins saisir les mille occasions qui lui étaient offertes de dire ce qu'il pensait des hommes et des choses, d'autant plus que son nom (à son insçu et contre sa volonté sans doute) avait servi dans son exil à diviser ses compatriotes; que, contre toute justice l'on avait donné une situation importante à son fils comme pour appaiser la colère du vieux patriote; que son cousin et son frère même étaient ministres contre le gré du peuple et que toute sa famille était passée armes et bagages à l'ennemi, consentant ainsi à souiller pour quelques pièces d'argent et pour un peu de pouvoir un nom si pur, si grand et si chéri jusque là. Telle est la ligne de conduite que notre conscience et notre jugement nous ont dictée depuis deux ans pour l'orateur de la chambre d'assemblée du Bas-Canada. M. Papineau n'était pas, ne pouvait pas être dans la position d'un simple citoyen, ni même d'un homme public ordinaire qui peut rentrer sans inconvénient ou sans danger dans la vie privée. Aussi ses amis politiques et le pays entier ont-ils dû regretter qu'il ait attendu pour manifester sa pensée que les hommes qu'il devait nous aider à flétrir ne fussent plus des hommes publics, et que son appui moral nous ait manqué lorsque nous en avions tant besoin. Cependant si nous avons pensé qu'il était de notre devoir d'exposer les dangers et les inconvénients d'un silence aussi regrettable, nous n'avons nullement l'intention de jeter du doute sur les motifs qui ont engagé M. Papineau à ne parler qu'au moment d'une élection générale.

Maintenant, en face d'événements qui se déroulent, d'événements graves par eux-mêmes et graves dans leurs conséquences, au moment où le salut ou la perte de la cause pour laquelle il a combattu avec tant de talent, d'énergie et de persévérance allait sortir de l'urne électorale, pouvait-il prudemment manifester sa pensée présente qui n'est rien autre chose que sa pensée ancienne, sa pensée de toute sa vie! Pouvait-il sans danger pour cette même cause, condamner le système actuel, avant que la volonté populaire l'eût suffisamment élaboré, et lorsque, comme il l'avait lui-même, une élection générale allait donner la victoire au parti libéral, pour le remplacer par un système qui a eu en cinquante années de vieillesse, plus d'expérience que nous n'en avons aujourd'hui de point d'appui ni dans la représentation législative ni dans le peuple, parce que celui-ci instruit par des revers, n'est plus prêt pour une agitation fiévreuse et désespérée? Il devait-il vouloir une pareille manifestation lorsque celle-ci pouvait jeter le trouble entre les seuls matériaux de succès que nous possédions, dans l'état présent de notre condition politique et briser la faible alliance qui existe entre des éléments dont tout le monde a lutté l'hétérogénéité et l'incohérence, mais qu'il n'est pas en notre pouvoir de remplacer par d'autres meilleurs et plus homogènes? devait-il se proclamer le champion isolé d'un système qui n'est plus, lorsque lui-même consent à permettre au système actuel de s'essayer de nouveau durant le prochain parlement? Nous ne le croyons pas, et nous regrettons sincèrement cette manifestation qu'il eût dû comme tant d'autres choses sacrifier sur l'autel de la patrie. L'appui de sa parole, de son expérience et de son influence eût été d'un grand secours à ses amis politiques, pour qu'ils leur refusât-il? pourquoi se contentent-ils d'être le spectateur oisif, si non indifférent, d'une lutte entre les amis et les ennemis de son pays uniquement parce qu'il n'approuve pas l'arrangement de la bataille? Est-ce donc qu'il n'y a pas dans l'histoire moderne comme dans l'histoire ancienne des exemples d'un pareil dévouement chez les hommes publics, d'un pareil sacrifice de sa volonté isolée à la volonté collective de ses compatriotes. Le plus grand danger pour un pays, ce n'est pas tant le système qui pèse sur lui que la désunion entre ceux qui sont appelés à le défendre, la désunion, soit dans l'action soit dans l'inaction.

Ce n'est pas, il faut y songer, avec nos seules forces, surtout avec les forces que l'Union nous a faites, que nous pouvons remporter la victoire, mais avec ces forces combinées avec d'autres qui nous manqueraient si nous acceptons l'état de choses auquel M. Papineau veut nous ramener. Si nous voulions revenir à 1836, dans ce moment, tous les hommes éminents qui se rallient à notre cause, nous abandonneraient de suite pour nous laisser dans l'isolement. Instruit par l'histoire de tous les peuples et par la nôtre propre, nous n'admettons pas le principe qu'il faut protester quand même; nous admettons un contraire, cette sage prévoyance d'un roi de Sparte qui laissa dormir la loi, pendant un jour, pour ne pas manquer de soldats, lorsque la patrie était en danger.

Voilà pour l'opportunité; maintenant nous allons discuter directement les idées mêmes de M. Papineau qui s'exprime ainsi au sujet de l'acte d'Union:

« Nous avons vécu sous un régime déplorable, c'est étonnamment admis et prouvé. C'est à ceux qui ne peuvent plus se dégager des conséquences qui découlent de leurs admissions à démontrer que l'ordre nouveau est meilleur que l'ancien, que les réformes qu'ils ont indiquées étaient sincères et suffisantes, que le gouvernement responsable tel qu'il a fonctionné n'a pas été un mot jeté au hasard, une vaine théorie n'utilisée par la pratique et par les expli-

cations des lords Russell, Sydenham et Metcalfe; que l'acte d'Union accompagné de cette concession a été donné pour que l'influence populaire se fit efficacement respecter par les gouverneurs. Moi je ne crois à rien de tout cela... »

« Lord Russell qui a fait passer l'acte d'Union, ne l'a pas fait pour nous donner un meilleur gouvernement que celui qu'il supprimait. Ce n'était pas par une iniquité aussi patente que l'on voulait préparer un avenir de justice, de conciliation et de contentement... »

Personne n'ignore les motifs qui ont présidé à l'acte d'Union, tout le monde sait que l'on voulait au moyen de cet acte nullifier, anéantir la population en grande majorité dans le Bas-Canada; que, comme nous sachions, n'est disposé à nier les effets désastreux jusqu'ici de cette mesure d'iniquité. Mais la question n'est pas là, elle ne peut pas être ou M. Papineau veut la placer. Est-il opportun d'agiter? peut-on à l'heure qu'il est, sans changer et avec quelque chance de succès, agiter le rappel d'une mesure, dont nous nous accordons avec lui à reconnaître l'injustice et la tendance mauvaise? C'est l'unique problème dont on puisse, dans ce moment, demander la solution aux hommes réfléchis! Les quelques lignes que nous adressons à la quelque semaine, à M. Avelin et à la Gazette de Québec, au sujet de ce même acte d'Union, justifient, nous le croyons, les députés libéraux du Bas-Canada, de n'avoir pas continué l'agitation du rappel de l'Union. Voici donc comme nous nous exprimons le 2 décembre dernier:

« La majorité des représentants du Bas-Canada protesta contre l'Union en 1841; c'était bien, c'était son devoir et dans son droit; mais protester toujours eût été une absurdité, un suicide. Car pour faire ce protesté éternel dans la chambre, elle n'avait que les éléments que lui avait faits l'Union, de sorte que sur 84 membres on n'en devait trouver jamais que 25 ou 26 pour signer ce protesté. C'était placer une population respectable par son nombre sur un théâtre qui la dépassait aux yeux du monde et à ses propres yeux. C'était se donner comme un signe de sa force et de sa volonté nationales, une minorité, désespérée pour elle et rassurée pour ses oppresseurs, encourageant pour ceux qui avaient suggéré ou fait l'Union dans un but d'oppression et d'antichristianisme; se placer toujours dans un pareil isolement et s'obstiner à le constater, c'était vouloir obstinément rappeler à ses adversaires l'exiguité de son nombre et de sa force, c'était produire un effet moral, funeste à ceux dont elle avait pris en main les destinées politiques. On ne doit pas amener de pareils résultats uniquement pour la satisfaction personnelle de faire une chose agréable et populaire même. L'acte d'Union avait évidemment été créé pour écraser la population canadienne-française, personne n'en doute, puisque l'on fit semblant de ne pas entendre le cri des centaines de milliers qui protestaient énergiquement contre ce meurtre social. Si donc nous avions protesté à chaque session, depuis sept ans, contre l'acte d'Union, c'eût été faire comprendre que nous en trouvions le fardeau accablant; tant mieux donc pour eux, tant mieux pour le succès ardemment souhaité de leur mesure d'iniquité; ce n'était pas, il faut se le bien persuader, le succès qui devait les engager à renoncer à une idée dans laquelle ils mettaient toutes leurs complaisances de séides. Mais si jamais le parti pour lequel on a fait l'Union eût tantait lui-même l'acte de force, possible et plus utile aux opprimés. Mais en attendant il faudra donc renoncer à toute participation aux affaires, comme on ne l'a déjà que trop fait, pour prêcher des théories impraticables; s'isoler complètement, ne pas protéger cette population que l'on veut faire disparaître de ce sol, ne pas la protéger parce que l'acte d'Union qu'on ne saurait nier, lui, quoiqu'on fasse, existe! Fallait-il donc encore une fois, pour le seul plaisir de protester, abandonner ceux qui pouvaient nous donner de la force, renoncer à accepter des situations et à commander de l'influence dans les conseils du gouvernement, situations et influence qui pouvaient être d'une immense utilité au Bas-Canada, et lui redonner, en partie du moins, précisément ce qu'on avait voulu lui ravir, ses droits politiques? »

N'est-il pas possible, en effet, que ce qu'on a fait pour nous perdre soit pour nous une cause de salut. Ce ne serait pas la première fois qu'un gouvernement serait forcé de subir les conséquences réelles de concessions factices et illusoires; ce ne serait pas la première fois que les tyrans seraient les dupes de leurs propres combinaisons et de leurs propres calculs. Qui ne voit pas les destinées prochaines de ce continent? Convient-il de le retarder par un choc brusque sur leur pente naturelle, ou de laisser l'avenir faire en paix son travail de géant?

L'Union a plus fait pour le triomphe des idées démocratiques et pour l'annexion aux Etats-Unis que les cinquante années de luttes de l'ancien régime: cela s'explique facilement par les habitudes, les croyances et les instincts respectifs des deux races qui peuplent le Canada. L'immobilité de la foi de l'une de ces deux ra-

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

(Payable d'avance.)

Abonnement au Journal semi-hebdomadaire seul, par an, 41\$
Abonnement à l'Album Mensuel, Littéraire et Musical, par an, 21\$
Aux deux publications réunies, par an, 62\$
Tout instituteur s'abonnant et payant l'année entière, moitié prix que ci-dessus.

PRIX DES ANNONCES.

5 lignes et au-dessous, première insertion, 25 c.
Dix lignes et au-dessous, première insertion, 35 c.
Au-dessus par ligne, le quart du prix.
Toutes les insertions subséquentes, le quart du prix.
(A l'exception des lettres.)